

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/THT-RTE-condamne-a-stopper-ses>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **THT - RTE condamné à stopper ses travaux**

14 septembre 2012

THT - RTE condamné à stopper ses travaux

Source : Environnement 2B

<https://www.enviro2b.com/2012/09/14/tht-rte-condamne-a-stopper-ses-travaux/>

THT - RTE condamné à stopper ses travaux

Publié par [Rédaction](#) le 14/09/12

© Enviro2B - Tous droits réservés

La filiale d'EDF vient d'être condamnée hier en référé à Coutances, à stopper ses travaux de construction de la ligne à très haute tension (THT) en cours sur une parcelle agricole, à Montabot, dans la Manche.

La construction de la THT pour raccorder le futur réacteur EPR de Flamanville n'est pas un long fleuve tranquille. Cette nouvelle péripétie judiciaire normande démontre à quel point cette ligne à très haute tension porte bien son nom.

« **RTE a commis une voie de fait en n'ayant pas obtenu un arrêté préfectoral d'occupation temporaire de la propriété et en entrant sur la propriété sans avoir obtenu l'accord préalable des propriétaires et à défaut l'autorisation d'un juge** » a précisé Eric Minnegheer, juge des référés à Coutances à l'agence AFP. Le juge a ordonné à RTE de quitter les lieux et d'arrêter les travaux, et commandé une « *expertise pour faire évaluer* » d'ici à 4 mois « *les conséquences dommageables* » de cette voie de fait.